

CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX OFFRES PRÉPAYÉES

26.08.2020

§ 1 OBJET

1. TIER Mobility France SAS (ci-après dénommée « TIER ») loue des trottinettes électriques (ci-après dénommées « TIER eScooters »), des vélos électriques (ci-après dénommés « TIER eBikes ») et des cyclomoteurs électriques (ci-après dénommés « TIER Mopeds ») via son application pour téléphones portable compatibles avec Internet (ci-après dénommée « Application TIER ») selon un concept dit de « free floating ». Les véhicules ne pourront être loués qu'à des clients dûment inscrits dans l'Application TIER (ci-après dénommés « Client »), uniquement sous réserve de disponibilité et uniquement sur un territoire défini (ci-après dénommé « Zone opérationnelle »). Le free-floating signifie que les TIER eScooters et/ou les TIER eBikes et/ou les TIER Mopeds sont disponibles sur la Zone opérationnelle, mais pas à des endroits prédéterminés.
2. Les présentes Conditions générales applicables aux offres prépayées (ci-après dénommées « Conditions générales ») s'appliquent à l'achat des offres dits prépayées pour l'utilisation de TIER eScooters, TIER eBikes et TIER Mopeds (ci-après dénommés collectivement « Véhicule TIER ») dans l'Application TIER. Les présentes Conditions générales sont jointes aux Conditions générales applicables à l'utilisation du Véhicule TIER concerné et en font partie intégrante. En cas de contradiction entre les présentes Conditions générales et les Conditions générales d'utilisation applicables au Véhicule TIER concerné, les présentes Conditions générales prévaudront en ce qui concerne les offres prépayés.

En fonction du Véhicule TIER choisi par le Client, il s'agit de :
 - pour l'utilisation de l'Application TIER et les contrats de location de TIER e-Scooter et TIER eBikes à conclure via l'Application TIER (disponible sur : <https://www.tier.app/terms-and-conditions/>) et
 - pour l'utilisation de l'application TIER et contrats de location de TIER e-moped à conclure via l'Application TIER (disponible à l'adresse : <https://www.tier.app/terms-and-conditions/>)
3. Le Client peut acheter différentes offres prépayées dans l'Application TIER. Ces offres prépayées fonctionnent comme des bons d'achat et permettent au Client de recevoir un forfait sélectionné à un prix réduit (par rapport à un trajet ordinaire dans un véhicule TIER) au moment de l'achat et de pouvoir utiliser les services achetés du forfait sélectionné dès l'achat (activation immédiatement après l'achat) lors de l'utilisation d'un véhicule TIER dans l'Application TIER.

4. Pour certaines offres prépayées, des paiements supplémentaires sont dus en plus du prix d'achat. Le Client sera expressément informé des paiements et prix qui s'appliqueront en sus du prix d'achat du forfait prépayé avant l'achat de l'offre prépayée.
5. Vous trouverez de plus amples informations sur l'objet du contrat dans la description individuelle de l'offre prépayée dans l'Application TIER. Celle-ci indique notamment les Véhicules TIER pour lesquels les offres prépayées peuvent être utilisées.
6. Pour la France, le partenaire contractuel du Client est :

TIER Mobility France SAS

3 bis rue Taylor CS 20004, 75481,
Paris CEDEX 10, France
Adresse électronique: info(at)tier.app
Numéro téléphonique : + 33 186 76 72 83
Web: <https://www.tier.app>

7. TIER se réserve le droit d'apporter des modifications aux présentes Conditions Générales dans la mesure où cela est nécessaire pour s'adapter à des conditions juridiques ou techniques modifiées. Le Client sera informé des modifications par notification et par publication sur le site Internet de TIER et dans l'Application TIER. Les modifications sont considérées comme approuvées si le Client ne s'y oppose pas sous forme de texte dans un délai de quatre semaines après réception de la notification de modification. TIER informera séparément le Client du droit d'opposition et des conséquences juridiques du silence avec la notification de modification. Dans le cas où le Client s'oppose à la modification ou à l'amendement des Conditions Générales, TIER a le droit de résilier le contrat d'utilisation basé sur ces Conditions Générales avec un préavis de quatre semaines.
8. La langue du contrat est le Français.

§ 2 CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ACHAT DE FORFAITS PRÉPAYÉS

1. Le contrat d'achat pour une offre prépayée est conclu directement dans l'Application TIER. L'inscription dans l'Application TIER est obligatoire pour cet achat.
2. La vente des offres prépayées est limitée au Danemark, à la Finlande, à la France, à l'Allemagne, à la Norvège et à la Suède.
3. Avant la soumission d'une offre pour une offre prépayée, toutes les informations saisies seront affichées sous la forme d'un aperçu pour permettre au Client de les vérifier. Afin de corriger d'éventuelles erreurs, le

Client pourra revenir sur la page de saisie et effectuer des modifications à l'aide du symbole représentant un bouton.

4. La gamme des offres prépayées présentée dans l'Application TIER ne constitue pas une offre contraignante de TIER au Client. En cliquant sur le bouton « Confirmer le paiement », le Client soumet une offre ferme d'achat des prestations incluses dans le panier. Pendant le processus de commande, le Client accepte également la validité des présentes Conditions générales.
5. Un contrat contraignant pour l'achat de l'offre prépayée inclus dans votre commande est conclu lors de l'acceptation de votre commande. Le contrat d'achat pour les forfaits prépayés est conclu lorsque le forfait prépayé en question est mis à disposition pour consultation dans l'Application TIER par le message « Confirmé ».
6. Le prix d'achat est dû immédiatement.
7. Les présentes Conditions générales et toutes autres Conditions générales applicables à l'utilisation des véhicules TIER sont disponibles pour consultation et téléchargement dans leur version en vigueur sur le site Internet www.tier.app. TIER les enverra également au Client, par écrit, sur demande.

§ 3 PAYMENT

1. Tous les prix sont exprimés en euros ou dans la monnaie locale et incluent la taxe sur la valeur ajoutée au taux en vigueur. Les prix publiés dans l'Application TIER au moment de la commande s'appliquent.
2. Le Client peut choisir parmi les modes de paiement affichés à l'issue du processus de commande. Pour tout remboursement, TIER utilise toujours le même mode de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale.
3. TIER collabore avec différents prestataires de services de paiement. Les paiements sont effectués selon la méthode de paiement choisie par le Client. À la conclusion du contrat, le Client confirme qu'il est titulaire et/ou est autorisé à disposer du compte indiqué, par prélèvement automatique. Le Client veillera à ce que ses fonds, selon la méthode choisie, soient suffisants. Si un paiement ne peut pas être encaissé en raison d'un approvisionnement insuffisant ou pour d'autres raisons imputables au Client, TIER pourra facturer un montant au titre de ce paiement au Client, à hauteur des frais effectivement engagés ou sur une base forfaitaire selon le barème publié sur le site internet de TIER (disponible à l'adresse suivante : <https://www.tier.app/fees/>), à moins que le Client ne prouve que TIER n'a pas engagé de frais ou que le montant des frais engagés était inférieur. TIER est

libre de réclamer au Client une indemnisation supplémentaire lorsque TIER prouve que le montant des frais engagés était supérieur à l'indemnité forfaitaire pour frais.

4. Des frais supplémentaires pourront être appliqués en fonction du type d'offre prépayée choisi par le Client. Le Client sera informé avant l'achat de l'offre prépayée. Avant la conclusion du contrat de location individuel respectif, le Client sera informé des frais supplémentaires encourus conformément aux dispositions des Conditions Générales d'utilisation applicables au Véhicule TIER.

§ 4 COMPENSATION, DROIT DE RÉTENTION, CESSION

1. Le Client pourra compenser toutes créances qu'il pourrait avoir sur TIER, uniquement dans la mesure où ces contre-créances ne sont pas contestées ou ont été établies de manière définitive et concluante.
2. Le Client ne pourra faire valoir un droit de rétention que si la contre-créance du Client n'est pas contestée ou a été légalement établie.
3. TIER se réserve le droit de céder ses créances découlant de la relation contractuelle établie par les présentes à un tiers, notamment à des fins de recouvrement. Le Client sera informé en temps opportun de cette cession. Dans ce cas, le Client ne pourra effectuer des paiements avec effet libératoire qu'en faveur du cessionnaire, TIER restant responsable des demandes générales des clients, des réclamations, etc.

§ 5 ABSENCE DE TRANSFERT VERS D'AUTRES COMPTES UTILISATEURS

Les offres prépayées ne peuvent pas être transférées à d'autres comptes utilisateurs, les offres prépayées étant directement liées au compte utilisateur du Client.

§ 6 RESPONSABILITÉ

1. Chacune des deux parties est responsable dans les conditions prévues par la loi, si l'autre partie demande des dommages et intérêts fondés sur la faute intentionnelle ou la négligence grave, y compris en cas de faute intentionnelle ou négligence grave de ses représentants et/ou agents.
2. Si TIER est accusée de violation, par négligence, d'une obligation contractuelle principale, dont l'exécution est essentielle à la bonne exécution du contrat, dont la violation compromet la réalisation de l'objet du contrat et dont le client peut valablement se prévaloir, la responsabilité de TIER au titre des dommages sera limitée aux dommages prévisibles.

3. La responsabilité pour atteinte fautive à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé n'en sera pas affectée.
4. La responsabilité en vertu de la Loi relative la responsabilité du fait des produits n'en sera pas affectée.
5. La responsabilité de TIER au titre de violations du règlement général sur la protection des données (RGPD, art. 82) n'en sera pas non plus affectée.
6. À l'exception de ce qui précède, TIER décline toute responsabilité vis-à-vis du Client.

§ 7 BLOCAGE TEMPORAIRE DU COMPTE UTILISATEUR ET EXCLUSION D'UTILISATION

1. TIER peut bloquer temporairement le compte utilisateur :
 - a. si des données essentielles à l'exécution du contrat ne sont pas correctement renseignées dans le compte utilisateur,
 - b. si le Client est en retard dans le paiement d'un montant non négligeable malgré un rappel préalable,
 - c. en cas d'autres violations significatives des présentes Conditions générales imputables au Client;
 - d. si le Client a perdu son téléphone portable lié au compte utilisateur, si ce téléphone a été volé ou s'il existe toute autre possibilité d'utilisation non autorisée du compte utilisateur par des tiers.
2. TIER lèvera le blocage du compte du Client une fois que le comportement du Client constituant une violation du contrat aura pris fin.
3. TIER peut exclure le Client de toute utilisation si le Client a agi d'une manière contraire aux présentes Conditions générales et n'a pas donné suite à la notification envoyée par TIER lui enjoignant de remédier à la violation des présentes Conditions générales.
4. En cas de blocage temporaire ou permanent du compte utilisateur, l'utilisation des offres prépayées est exclue. Si le contrat d'utilisation de l'Application TIER est résilié par TIER pour un motif grave, l'utilisation des offres prépayées est exclue. Le Client ne peut en tirer aucun droit à l'encontre de TIER - en raison de sa violation antérieure du contrat.

§ 8 DROIT DE RÉTRACTATION POUR LES FORFAITS PRÉPAYÉS

En tant que consommateur, le Client dispose d'un droit de rétractation suivant l'achat de l'offre prépayée, selon les instructions suivantes.

INSTRUCTIONS POUR LA RÉTRACTATION

DROIT DE RÉTRACTATION

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat dans un délai de quatorze (14) jours suivant l'achat de l'offre prépayée. Le délai de rétractation est de quatorze jours à compter de la date de conclusion du contrat.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous notifier (TIER Mobility France SAS, 3 bis rue Taylor CS 20004, 75481, Paris CEDEX 10, France, Tél. : + 33 186 76 72 83, e-mail : info(at)tier.app) au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par courrier, télécopie ou courrier électronique) votre décision de vous rétracter du présent contrat. Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-joint, mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

EFFETS DE LA RÉTRACTATION

Si le Client exerce ce droit de rétractation, TIER le remboursera tous les paiements reçus du Client, y compris les frais de livraison (autres que les frais supplémentaires résultant du fait que vous avez choisi un mode de livraison différent de la livraison standard la moins chère que nous proposons), immédiatement et au plus tard quatorze (14) jours après la date à laquelle nous recevrons la notification de sa révocation. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Si vous avez demandé que les services commencent pendant la période de rétractation, vous nous verserez un montant raisonnable correspondant à la proportion des services déjà fournis au moment où vous nous notifiez l'exercice du droit de rétraction relatif au présent contrat par rapport au montant total des services fournis en vertu du contrat.

FIN DU DROIT DE RÉTRACTATION

(Si vous souhaitez annuler le contrat, veuillez remplir et retourner ce formulaire).

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

À l'attention de :

TIER Mobility France SAS,

3 bis rue Taylor CS 20004, 75481 Paris CEDEX 10

Tél. : + 33 186 76 72 83

E-mail : support@tier.app

Rétractation

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) /sur la prestation de services (*) ci-dessous :

N° de commande :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature du consommateur

(uniquement en cas de notification sur papier)

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

§ 9 PROTECTION DES DONNÉES

1. TIER collecte et traite les données personnelles relatives au Client dans la mesure où ces données sont nécessaires à la transaction commerciale. Lors du traitement des données personnelles du Client, TIER respecte les dispositions légales applicables, notamment celles du Règlement général de l'UE sur la protection des données, de la BDSG et de la TMG.
2. Pour obtenir des informations complémentaires et connaître la portée de la collecte, du stockage et du traitement des données personnelles du Client, veuillez-vous reporter à la politique de confidentialité publiée sur le site Internet de TIER.

§ 10 STIPULATIONS FINALES

1. Le Client ne peut transférer les prétentions ou autres droits découlant des contrats susmentionnés à des tiers sans l'accord écrit préalable de TIER.
2. Si le Client est un commerçant, une personne morale de droit public ou n'a pas de juridiction générale à Paris, la France sera le lieu de juridiction pour les litiges découlant de et en relation avec le contrat d'utilisation et/ou le contrat de location. Les juridictions obligatoires ne sont pas affectées.
3. Le Client ne peut transférer à des tiers des créances ou d'autres droits issus des contrats susmentionnés qu'avec l'accord écrit préalable de TIER.

§ 11 SERVICE CLIENTÈLE / RÉCLAMATIONS

1. Le client peut contacter TIER par courrier, téléphone ou e-mail en cas de questions, pour lui faire part de tous commentaires, pour formuler toutes réclamations ou pour faire d'autres déclarations, aux coordonnées suivantes:

TIER Mobility France SAS,
3 bis rue Taylor CS 20004, 75481 Paris CEDEX 10
Tél. : + 33 1 86 76 72 83
E-mail : info@tier.app

2. TIER n'est pas légalement obligé de participer à la procédure de résolution des litiges de consommation conformément à la loi sur la résolution des litiges de consommation. Il renonce à une participation volontaire au sens de l'article 36 (1) n° 1 VSBG.
3. TIER ne s'est soumis à aucun code de conduite.